



Entre le 1er janvier et le 31 mars 2021, les nouveaux Social Marketers ont la possibilité de gagner une prime supplémentaire allant de 140€ à 300€ lorsqu'ils obtiennent 1500 points ou 3000 points au cours de leur premier mois complet avec Modere.

Pour les nouveaux Social Marketers inscrits à partir du 1er mars 2021, la période de promotion se terminera à la fin de leur premier mois complet, le 30 avril 2021.

Les Social Marketers existants ne sont pas éligibles à participer à la promotion EARLY RISERS.

La promotion Modere EARLY RISERS est une promotion commerciale temporaire et n'est pas une composante permanente du [plan de compensation](#) de Modere Europe (« Modere »).

ÉLIGIBILITÉ

Tous les Social Marketers qui s'inscrivent à partir du **1^{er} janvier et jusqu'au 31 mars 2021** peuvent participer à cette promotion et obtenir la prime **EARLY RISERS**.

COMMENT GAGNER LA PRIME EARLY RISERS

Afin de gagner la prime **EARLY RISERS** le nouveau Social Marketer doit, lors de son premier mois complet :

1. Atteindre un minimum de 1500 points pour obtenir la prime de 140€ / £125.
ou
2. Atteindre un minimum de 3000 points pour obtenir la prime de 300€ / £270.

Les 1 500 ou 3 000 points doivent être générés selon les critères suivants :

- a) MP (Points Social Marketer) venant des commandes des Social Marketers recrutés et/ou
- b) Cercle client personnel (CP) et/ou
- c) Commandes personnelles (MP)

Les points sont cumulés au cours des 2 premiers mois pour calculer les résultats finaux. Le paiement sera effectué avec la commission du premier mois complet. Si le deuxième niveau est atteint dans le mois de l'inscription, la prime sera versée exceptionnellement avec le premier paiement de commission. Veuillez consulter les exemples ci-dessous.

EXEMPLES

1. Je m'inscris en tant que Social Marketer le 15 janvier 2021, j'obtiens 1500 points en février, généré à partir de mes propres Points Social Marketer (MP), de mes Points Client (CP) et des Points Social Marketer (MP) des nouveaux Social Marketers que j'ai inscrits en février.
Je gagne une prime EARLY RISERS de 140€ / £125 avec ma commission du mois de février.
2. Je m'inscris en tant que Social Marketer le 15 janvier 2021, j'obtiens 3000 points au cours du mois de janvier, générés à partir de mes propres Points Social Marketer (MP), de mes Points Client (CP) et des Points Social Marketer (MP) des nouveaux Social Marketers que j'ai inscrits au cours du mois de janvier.
Je gagne une prime EARLY RISERS de 300€ / £270 avec ma commission du mois de janvier.
3. Je m'inscris comme Social Marketer Modere le 4 janvier 2021, j'obtiens 3000 points en février, généré à partir de mes propres Points Social Marketer (MP), de mes Points Client (CP) et des Points Social Marketer (MP) des nouveaux Social Marketers que j'ai inscrits en février, mois de volume.
Je gagne une prime EARLY RISERS de 300€ / £270 avec ma commission du mois de février.
4. Je m'inscris en tant que Social Marketer Modere le 18 mars 2021, j'obtiens 1000 points en mars générés à partir de mes propres Points Social Marketer (MP), de mes points de clients (CP) et des Points Social Marketer (MP) des nouveaux Social Marketers que j'ai inscrits au mois de volume de mars et j'obtiens 2000 points en avril générés à partir de mes propres points de Marketer (MP), de mes points de clients (CP) et Points Social Marketer (MP) des nouveaux Social Marketers que j'ai inscrits au mois d'avril.
Je gagne une prime de 300 € / 270 £ avec ma commission du mois d'avril.
5. Je m'inscris en tant que Social Marketer Modere le 10 février 2021, j'obtiens 1500 points en février générés à partir de mes propres Points Social Marketer (MP), de mes Points Client (CP) et des Points Social Marketer (MP) des nouveaux Social Marketers que j'ai inscrits en février et j'obtiens 1000 points en mars générés à partir de mes propres Marketer Points (MP), de mes Points Client (CP) et des Points Social Marketer (MP) des nouveaux Social Marketers que j'ai inscrits en mars.
Je gagne une prime EARLY RISERS de 140€ / £125 avec ma commission du mois de mars.

TERMES & CONDITIONS

1. L'organisateur est : Modere Europe BV (Modere), Telecomlaan 9 (B5), 1831 Diegem, Belgique.
2. La promotion Modere EARLY RISERS est une promotion commerciale temporaire et n'est pas considéré comme faisant partie du Plan de Compensation Modere
3. La promotion est valable du 1er janvier 2021 au 31 mars 2021 inclus.
4. Cette promotion est ouverte à tous les nouveaux Social Marketers résidant dans les marchés soutenus par Modere Europe BV.
5. Le cumul des deux niveaux de prime n'est jamais envisagé. Seule la prime la plus élevée est due. Si le niveau 2 est atteint, le Social Marketer ne peut pas également obtenir la prime pour le niveau 1.
6. La prime EARLY RISERS est transférée autour du 20 du mois suivant celui où la prime a été gagnée, sur le même compte bancaire que celui utilisé pour le paiement des commissions mensuelles par le Social Marketer qualifié.
7. Aucun paiement de prime n'est transférable, en tout ou en partie.
8. Chaque individu ne sera compté qu'une seule fois.
9. Modere disqualifiera le volume de comptes doubles.
10. Les gagnants seront notifiés par emails.
11. Modere se réserve le droit de publier et d'utiliser les photos et profils de Social Marketer dans les newsletters, sur le site Internet de Modere, dans son blog et dans d'autres médias utilisés par Modere pour promouvoir ses activités.
12. En participant à la promotion EARLY RISERS de Modere, vous reconnaissez et acceptez pleinement et sans condition de vous soumettre aux présentes conditions.
13. Modere se réserve le droit de refuser l'attribution d'une prime en cas de doute sur le respect des règles et conditions de la promotion et des Conditions générales de vente.
14. La promotion peut être modifiée ou interrompue à tout moment sans préavis par Modere.
15. Les règles et conditions visées au présent document peuvent faire l'objet de modification sans préavis.

Il est illégal pour un promoteur ou un participant à un régime commercial de persuader un tiers de faire un paiement en promettant des avantages par l'adhérence des autres à un programme.